



Versailles, le

**MADAME MARIE-DOMINIQUE PARISOT
MAIRIE DE LOUVECIENNES
HOTEL DE VILLE
30 RUE DU GENERAL LECLERC
78430 LOUVECIENNES**

**Direction générale des Services
Direction générale adjointe Attractivité et Mobilités
Direction Ville et Habitat**

*Affaire suivie par : Pascal AUBLE
Courriel : pauble@yvelines.fr
Téléphone : 06 67 15 36 62*

Référence : VH25171

Madame le Maire,

Par courrier réceptionné le 26 septembre 2025 par nos services, la Commune de Louveciennes a notifié au Département pour avis, le projet de modification simplifiée n°2 de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) prescrit par arrêté le 11 décembre 2024.

Cette procédure a pour objet de faire évoluer le zonage d'une parcelle communale située rue de l'Etarché de la zone UN vers la zone UCa, afin de pouvoir y réaliser des logements sociaux à côté d'une crèche de 50 berceaux.

Le Département partage les objectifs de ce projet de modification qui permettra d'apporter une réponse aux besoins en équipement petite enfance et en logements sociaux.

Des précisions pourraient être apportées sur l'opération dans le dossier quant au nombre et à la typologie des logements sociaux envisagés, et aux dispositions prévues ou à prendre pour l'habitat au regard des nuisances et risques modérés identifiés sur la parcelle (atténuation du bruit de la voie ferrée de 4^{ème} catégorie ; étude de la zone humide de classe 3 ; protection de la nappe aquifère de Croissy-sur-Seine).

Je vous remercie par avance de bien vouloir m'adresser un exemplaire du PLU actualisé lorsque la procédure sera définitivement approuvée et exécutoire, dans la mesure du possible sous format numérique.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, en l'expression de mes salutations distinguées.

La directrice de la Ville et de l'Habitat,

Anne-Sophie Ducarroz